



Mairie de la Charente

Puymoyen, le 1^{er} juin 2023

N° 2023-0231/BM/CM/PD
Dossier suivi par Pauline DILLERIN

Objet : Proposition de participation au projet national de sensibilisation sur la haie « Sensibilis'Haie »

Madame le Maire,
Monsieur Le Maire,

La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), lance cette année un projet d'envergure nationale afin de sensibiliser les collectivités territoriales et les citoyens à l'importance des haies pour la biodiversité.

Les haies sont essentielles à nos campagnes, à nos paysages ruraux et au maintien de la biodiversité. Elles jouent de nombreux rôles à la fois environnementaux, agronomiques et climatiques.

En effet, bien qu'ayant pendant longtemps été supprimée de notre paysage, la haie rend un grand nombre de services sur le plan de la sauvegarde de la biodiversité mais également sur le plan agricole, agronomique et hydrographique.

Elles concentrent une diversité de vie unique, qu'il s'agisse de la faune ou de la flore. Pourtant, depuis les années soixante, environ 70 % des haies en France ont disparu du fait du remembrement des terres agricoles qui a rendu le travail des agriculteurs plus efficace.

Les chasseurs replantent, depuis des années, des haies car elles sont au cœur des défis écologiques de notre temps. Ils effectuent ce travail capital, bénévolement.

C'est dans ce cadre, qu'est né le projet « Sensibilis'Haie », visant à planter des haies à vocation pédagogique dans un millier de communes françaises. Et c'est ce pourquoi, nous vous contactons aujourd'hui.

Les Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC) implantent des haies depuis des décennies et leur expertise dans l'aménagement du territoire rural national n'est plus à démontrer.

Sur l'année 2020-2021, près de 572 kilomètres ont été implantés par nos soins, sur le plan national.



En Nouvelle Aquitaine, en 20 ans, c'est plus de 780 kilomètres de haies implantées par les chasseurs, soit l'équivalent d'une haie entre Bayonne et Paris le long des autoroutes A10 et A63.

L'enjeu de ce dispositif unique dans son ampleur est de montrer aux habitants de votre commune l'intérêt d'implanter des haies sur leurs territoires, mais aussi de vous accompagner dans les premiers pas ou la poursuite de vos aménagements environnementaux en fournissant les outils adaptés à ce type de projet.

Si vous rejoignez le projet, la FNC offrira gracieusement aux communes partenaires un kit de plantation composé :

- ⇒ De 50 plants (soit 25 mètres linéaires en double rang)
- ⇒ De matériels (protection des plants et deux poteaux en bois)
- ⇒ D'outils méthodologiques et de communication.
- ⇒ D'un panneau pédagogique.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente (FDC16) vous accompagnera quant à elle dans la mise en place de cette action essentiellement pédagogique et de communication dans un premier temps.

Si vous êtes intéressé pour participer à cette opération, merci de nous transmettre le questionnaire joint à la présente correspondance, et notre technicienne et animatrice nature, Pauline DILLERIN (06.49.31.77.07) se chargera de prendre contact avec vous afin de convenir d'un lieu et d'une date d'implantation.

Si vous avez des questions particulières sur ce projet national, n'hésitez pas à contacter Pauline DILLERIN qui se fera un plaisir de vous répondre.

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée et dans la limite de la dotation départementale prévue de 30 kits pour notre département.

Vous priant d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Bruno MEUNIER